Lycée polyvalent du Pays d'Aunis
Lycée des métiers du bois

Collège Hélène de Fonsèque

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

Informations préalables :

« Les parents doivent s'engager à ne pas mettre leurs enfants au Collège ou au Lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

Les personnels doivent procéder de la même manière.

La règle de la distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

Le port du masque :

- **Pour les personnels** : La réglementation rend obligatoire le port d'un masque « grand public » en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti, notamment dans les salles de classes, pendant la circulation au sein de l'établissement, ou pendant la récréation.
- **Pour les élèves** : Le port du masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations n'est pas garanti. L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément.»

***Références** : Protocole sanitaire – Guide relatif à l'ouverture et au fonctionnement des collèges et des Lycées du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

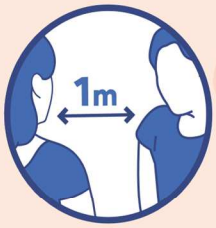

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0314-001-2003 – 20 mars 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER

Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré

Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières

Couvrir le nez et la bouche

Une fois posé, ne plus le toucher

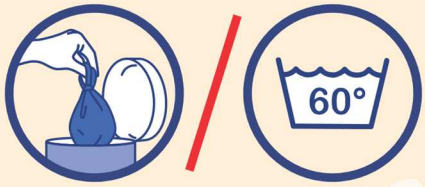

Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0315-001-2003 – 30 avril 2020

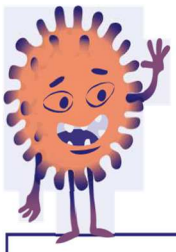

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.

1 **Lave-toi les mains** avec du savon, très régulièrement.

2 Tousse et éternue **dans le pli de ton coude** et loin de tes amis.

3 Utilise **des mouchoirs en papier** et jette-les **à la poubelle.**

4 Salue tes amis **de loin.**

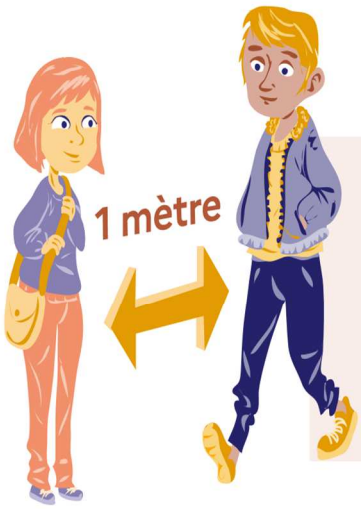

5 Respecte une **distance de 1 mètre** (2 grands pas) entre toi et les autres.

6 **Évite de toucher** ton visage (nez, bouche, yeux).

© Illustrations : F. Kucia - Création Éditions spéciales Play Bac

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON

Si j'ai de la fièvre le matin, je reste chez moi.

Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.

J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.

Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : ARRIVEE / DEPART *(Cf annexes 1 - 1bis – 1Ter)*

Objectif :
- Gérer les flux pour limiter le brassage des élèves
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

I - Arrivée rue du stade (dépose parents) :

Collège :

- Présence un accueillant au portillon qui fera respecter la distanciation physique pour l'entrée dans l'établissement
- Les élèves suivront le cheminement identifié au sol afin de rejoindre un **point d'accueil A (barnum au niveau du bâtiment E dans la cour d'honneur)** où ils devront se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique et où il sera vérifié qu'ils sont en possession d'un masque minimum et d'un sachet type sac congélation. Dans le cas où un élève n'aurait pas de masque, il lui en sera donné un.
- Accès direct en classe après lavage des mains sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective en suivant le sens de circulation qui a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…)
- Les élèves qui arrivent à vélo iront déposer leur vélo au garage à vélos puis suivront le marquage au sol afin de rejoindre le **point d'accueil A** du batiment E.

Lycée :

- Présence d'un accueillant au portillon qui fera respecter la distanciation physique pour l'entrée dans l'établissement
- Les élèves suivront le cheminement identifié au sol afin de rejoindre un **point d'accueil B** (**barnum entre le bâtiment Externat et l'administration)** où ils devront se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique et où il sera vérifié qu'ils sont en possession d'un masque minimum et d'un sachet type sac congélation. Dans le cas où un élève n'aurait pas de masque, il lui en sera donné un.
- Accès direct en classe après lavage des mains sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective en suivant le sens de circulation qui a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…)

- En cours de rédaction

II – <u>Arrivée rue Amiral Courbet (dépose bus)</u> :

<u>Collège et Lycée (CF ANNEXE 1) :</u>

- Des barrières seront installées afin d'empêcher tout véhicule d'entrer dans l'établissement. Un courrier est fait aux fournisseurs pour leur rappeler les horaires de livraison.
- Présence de plusieurs accueillants qui feront respecter la distanciation physique pour l'entrée dans l'établissement.
- Les élèves devront sortir des bus, bus après bus. A l'entrée de l'établissement les groupes d'élèves devront suivre le cheminement identifié par des barrières afin de rejoindre **le point d'accueil C (barnum sur le parking devant la maison des lycéens)** où les élèves devront se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique et où il sera vérifié qu'ils sont en possession d'un masque minimum et d'un sachet type sac congélation. Dans le cas où un élève n'aurait pas de masque, il lui en sera donné un.
- Lorsque que les élèves sont arrivés à ce point d'accueil, un accueillant signalera au bus suivant que son groupe peut sortir et se diriger vers le point d'accueil.
- Accès direct en classe après lavage des mains sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective en suivant le sens de circulation qui a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…)

III – <u>Départ rue du stade (récupération parents) :</u>

<u>Collège et Lycée</u> :

- Les élèves devront suivre le cheminement de sortie et respecter le marquage au sol pour la distanciation physique
- Présence d'un personnel en charge de la surveillance au portillon qui fera respecter la distanciation physique pour la sortie de l'établissement

IV – <u>Départ rue Amiral Courbet (bus) :</u>

<u>Collège et Lycée</u> :

- Les élèves devront suivre le cheminement de sortie
- Présence de plusieurs personnels en charge de la surveillance au portail qui feront respecter la distanciation physique sur les zones d'attente
- Les élèves attendront leur bus à l'intérieur de l'établissement. Des zones d'attente seront identifiés par lignes de bus en fonction de leurs horaires de passage.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : CIRCULATION EXTERIEURE *(cf annexe 1 bis)*

Objectif :
- Gérer les flux pour limiter le brassage des élèves
- Maintenir la distanciation physique

Collège et Lycée :

- Un sens de circulation a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…) afin de privilégier un sens unique de circulation et limiter les croisements
- Port du masque obligatoire par les adultes et les élèves.
- La circulation des élèves devra se limiter au strict nécessaire : entrée/sortie établissement, récréations, restauration, cas exceptionnel type passage à l'infirmerie.

LES RÈGLES DE CIRCULATION
DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT

Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.

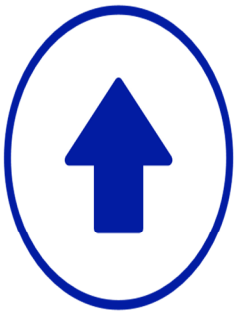

Je respecte le sens
de circulation indiqué.

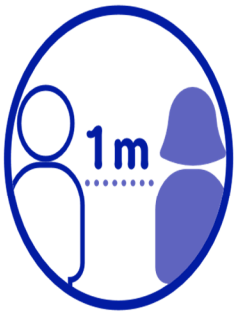

Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.

J'ouvre les portes
sans toucher
la poignée avec ma main.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : CIRCULATION INTERIEURE

Objectif :
- Gérer les flux pour limiter le brassage des élèves
- Maintenir la distanciation physique

Collège et Lycée :

- Mise en place de rubalise sur les rambardes et affichage dans les escaliers pour que les usagers évitent de mettre les mains sur les rambardes et les murs.

Collège :

- Un sens de circulation a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…) afin de privilégier un sens unique de circulation et limiter les croisements
- Les portes pouvant l'être seront maintenues en position ouvertes pour éviter les contacts
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves

Bâtiment	Entrée	Sortie
Bâtiment E Batiment S	- Entrée face ascenseur - Entrée vie scolaire	- Entre le bâtiment E et S - Batiment S sous préau ***cf annexe 3***
Bâtiment B	- Entrée principale	- Escalier de secours Lycée pour le RDC ***cf annexe 2*** - Sortie de secours collège pour le 1er étage

Lycée (Annexe 4) :

- Un sens de circulation a été prédéterminé et identifié par une signalétique (panneaux, fléchages…) afin de privilégier un sens unique de circulation et limiter les croisements
- Dans les zones où la distanciation physique ne peut pas être respectée : port du masque par les adultes et les élèves.
- Les portes pouvant être ouvertes maintenues en position ouvertes pour éviter les contacts.
- Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves.

En cours de rédaction

Bâtiment	Entrée	Sortie
Bâtiment externat	Entrée à gauche du bâtiment sous préau vie scolaire	Sortie côté droit du bâtiment préau ateliers
Bloc techno	Entrée côté préau	Sortie à côté bureau DDFPT vers ateliers
Bâtiment I	Entrée côté MDL	Sortie de secours
Ateliers	-	-

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : ACCUEIL LYCEE (ACCUEIL CITE SCOLAIRE)

Objectif :
- Gérer les flux
- contrôler les accès
- Maintenir la distanciation physique

- Seules les personnes autorisées pourront entrer dans l'établissement. **Les parents ne sont pas autorisés à entrer au sein de la cité scolaire.**
- Les visiteurs autorisés (ex : livraisons) devront sonner à l'accueil pour se faire ouvrir. Ils devront porter un masque.
- Toute personne entrant dans l'établissement devra se présenter à l'accueil. Une seule personne sera admise dans le hall (file d'attente à l'extérieur en respectant la distance de minimum un mètre).
- Le visiteur devra s'identifier afin que la personne à l'accueil puisse renseigner le registre d'entrée.
- Le visiteur devra suivre le cheminement indiqué par la personne à l'accueil.
- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique au niveau de la loge afin que les visiteurs puissent se désinfecter les mains. Affichage des gestes barrières et des conditions et modalités de déplacement dans l'établissement à l'entrée.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : RECREATION *(cf annexe 5)*

Objectif :
- Eviter le croisement des classes et d'élèves
- Port du masque pour tous
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

Collège et lycée :

- Les récréations auront lieu par groupe de classe dans des zones identifiées. Affichage dans la salle de classe des heures de récréation pour le groupe et de sa zone.
- La vie scolaire prend en charge le temps de récréation en adaptant la surveillance à l'effectif présent en récréation.
- Les personnels en charge de la surveillance devront veiller au respect de la distanciation physique et au port effectif du masque par les élèves.
- Les jeux de contact et de ballon ou impliquant des échanges d'objets sont proscrits.
- Les bancs seront soit désinfectés régulièrement lorsque c'est possible ou neutralisés.
- A la fin de la récréation les personnels en charge de la surveillance devront veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas.
- En cas de conditions climatiques défavorables le temps de récréation se fait en salle.

Lycée :

- Pour les fumeurs, les pauses « cigarette » ne pourront avoir lieu à l'extérieur de l'enceinte que sur le temps des récréations par groupe de classe.
- Neutralisation des [illegible] l'établissement des lycéens.

En cours de rédaction

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

LES RÈGLES À RESPECTER DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

Je reste à un mètre de mes camarades (deux grands pas).

Je ne joue pas à des jeux collectifs.

Après chaque récréation, je me lave les mains.

Je porte mon masque même lorsque je parle.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : SANITAIRES

Objectif :
- Gestion des flux dans les sanitaires
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

Collège et lycée :

- Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires sera limité afin de respecter la distanciation physique (condamnation d'un urinoir et d'un robinet sur deux pour assurer la distance de 1m…).
- Nettoyage, désinfection et aération régulière (a minima avant l'arrivée des élèves, avant la période récréation, avant la période restauration). Approvisionnement régulier des consommables : savon, essuie-mains papier à usage unique, papier toilette…)
- Les élèves devront se laver les mains avant et après l'usage des WC et s'essuyer les mains avec des essuies mains.
- Limiter au maximum l'utilisation des sanitaires en dehors des heures de circulation : récréations, pause méridienne, entrée/sortie établissement.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE

Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.

Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.

Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.

Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.

Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : VIE SCOLAIRE

Objectif :
- Gestion des flux au sein des deux zones vie scolaire
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

Collège :

- Une entrée en salle de permanence permettant ainsi le suivi de plusieurs élèves (tout en respectant la distanciation physique d'un mètre). Un marquage au sol est mis en place en ce sens.
- Sortie vers la coursive en direction soit des salles de cours, soit vers l'extérieur (sortie sous passerelle bat S)
- Présence de maximum 3 élèves dans cette zone dont un élève devant le bureau de la CPE
- Mise en place d'un distributeur de gel hydro alcoolique à l'entrée de la vie scolaire en libre-service
- Mise en place d'une séparation plexiglas sur le comptoir avec passage en dessous pour les échanges de documents. Ces échanges devront être limités au strict nécessaire.
- Installation d'un marquage au sol pour matérialiser la distanciation physique et le cheminement pour éviter les croisements.
- Les élèves utilisent leur propre stylo, sinon désinfection du stylo prêté.
- Veiller à l'absence d'échange de matériel entre collègues (particulièrement le combiné téléphonique) si impossibilité désinfecter régulièrement
- Protéger le clavier avec du film alimentaire qui sera retiré au départ de l'utilisateur et désinfecter le clavier, la souris et l'écran avant et après chaque utilisation.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces et mobilier utilisés à l'arrivée et au départ de chaque utilisateur à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition.
- La vie scolaire sera fermée à certaines heures de la journée afin de libérer un maximum d'ASSEDU (exemple : le matin, lors des récréations, à la pause méridienne)

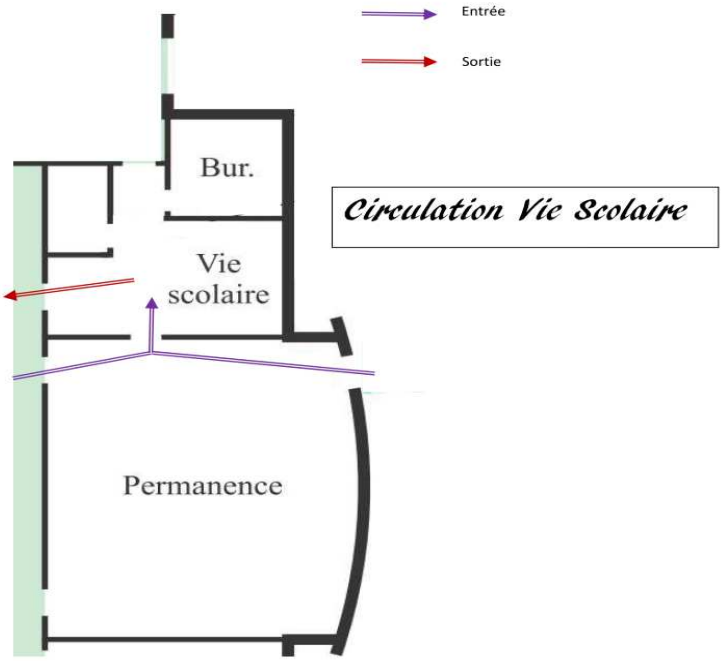

Lycée :

- Installation de plexiglas sur la borne d'accueil
- Installation de plexiglas entre les deux postes de travail de la borne d'accueil
- Distributeur de gel hydro alcoolique en libre-service
- Laisser les portes ouvertes pour éviter la manipulation des poignées de portes
- Accès des visiteurs (élèves, parents, enseignants…) par la porte donnant sous le préau puis par la porte de la salle d'étude.
- Sortie des élèves par la porte du bureau des AED puis par la porte donnant sous le préau côté professionnel
- Installation d'un marquage au sol dans le couloir pour matérialiser la distanciation physique et le cheminement avec le passage par la salle d'étude pour éviter les croisements.
- Les élèves sont accueillis individuellement
- Les élèves utilisent leur propre stylo, sinon désinfection du stylo prêté
- Installation d'un claustra en salle d'étude pour séparer l'espace « vie scolaire » et l'espace travail au fond de la salle.
- Veiller à l'absence d'échange de matériel entre collègues (particulièrement le combiné téléphonique) si impossibilité régulièrement
- Protéger le clavier avec du film alimentaire qui sera retiré au départ de l'utilisateur et désinfecter le clavier, la souris et l'écran avant et après chaque utilisation.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces et mobilier utilisés et après chaque utilisation à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition

-En cours de rédaction

Bureau CPE :

- Même si deux CPE sont présents en même temps : Limitation de l'accès au bureau. Tout visiteur, élèves ou adulte devra se signaler afin d'être autorisé à entrer. Une seule personne à la fois sera autorisée à rentrer.
  Attention au respect du sens de circulation dans le couloir.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : BATIMENTS ADMINISTRATION

Objectif :
- Gérer les flux
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

Collège :

Administration :

- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique à l'entrée.
- Aménagement d'un point d'accueil sécurisé.
- Limitation de l'accès aux bureaux. Tout visiteur, élèves ou adulte devra sonner afin d'être accueilli. Limitation de deux personnes dans le hall dans le respect de la distanciation physique (file d'attente à l'extérieur)
- Les visiteurs extérieurs devront être passés par l'accueil du Lycée/Cité scolaire avant de se présenter.

Salle des professeurs :

- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique.
- Utilisation des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'assoir face à face. Présence limitée à 10 personnes
- Nettoyer et désinfecter les surfaces, mobilier… après son passage à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition.
- L'utilisation du micro-onde, cafetière est proscrite, favoriser les couverts, tasses…. Individuels.

Lycée :

Bâtiment administration :

- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique à l'entrée du bâtiment (face à la loge)
- Limitation de l'accès au bureaux. Tout visiteur, élèves ou adulte devra se signaler afin d'être autorisé à rentrer dans les bureaux. Une seule personne à la fois sera autorisée à entrer.

Salle des professeurs :

- Entrée par la porte extérieur pignon bâtiment administration, sortie par porte latérale dans le hall
- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique.
- Utilisation des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'assoir face à face. Présence limitée à 10 personnes
- Nettoyer et désinfecter les surfaces, mobilier… après son passage à l'aide de lingettes désinfectantes mises à disposition.
- L'utilisation du micro-onde, cafetière, distributeur de boisson est proscrite, favoriser les couverts, tasses…. Individuels.

Bâtiment intendance :

- Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique à l'entrée.
- Les visiteurs élèves ou adultes devront sonner afin d'être accueillis. Une seule personne à la fois sera autorisée à rentrer.

- En cours de rédaction

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : SALLES DE CLASSES

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves

Collège et Lycée :

- Nettoyage et désinfection des salles par les agents le matin avant l'arrivée des élèves ou le soir après leur départ.
- Une salle de classe sera dédiée à un groupe d'élèves avec déplacement des enseignants dans chacune des classes : **« 1 classe groupe (15 élèves maximum[1]) = 1 salle »** afin de limiter les déplacements des élèves dans l'établissement.
- Aménagement de la salle de classe de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.
- Identification d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe (marquage au sol) afin de limiter le croisement des élèves.
- Port du masque obligatoire.
- Veiller à l'absence d'échange d'objets.
- Des lingettes désinfectantes seront mises à disposition (sous la responsabilité de l'adulte présent dans la salle) pour la désinfection des tables, chaises et poignées de portes régulièrement par les élèves et les enseignants durant la journée.
- Protéger le clavier de l'ordinateur avec du film alimentaire (mis à disposition dans la salle), à retirer au départ de l'utilisateur et désinfecter le clavier, la souris et l'écran avant et après chaque utilisation. Une poubelle spécifique sera mise dans chaque salle.
- La salle sera aérée régulièrement dans la journée sous la surveillance des adultes présents.
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition sous la responsabilité de l'adulte présent dans la salle.
- Des feutres et brosses individuelles seront remis à chaque enseignant.
- Lavage des mains avant de quitter la salle soit avec de l'eau et du savon si cela est possible, soit avec le gel hydro alcoolique mis à disposition

[1] En fonction de la surface de la salle

COVID-19

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS

COLLÈGE ET LYCÉE

Si je ressens un symptôme évocateur du Covid-19, je ne me rends pas dans l'établissement.

Je porte un masque.

Je veille à ce que les élèves portent un masque lorsqu'ils peuvent se retrouver à moins d'un mètre d'une personne (arrivée, sortie et circulation dans la classe).

Je n'ai recours au matériel collectif que s'il peut être désinfecté (par lingettes adaptées par exemple).

J'aère régulièrement la salle de classe.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : SALLES SPECIFIQUES

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer la désinfection entre les groupes

Collège et Lycée :

- Aménagement de la salle de classe de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.
- Identification d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe (marquage au sol) afin de limiter le croisement des élèves.
- Port du masque obligatoire.
- Limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves. Organiser des activités individuelles pour limiter les échanges de matériel. Désinfecter après chaque utilisation.
- Privilégier des démonstrations par l'enseignant.
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition sous la responsabilité de l'adulte présent dans la salle.
- En complément du nettoyage quotidien, lorsque des groupes se succèdent, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves sera réalisé entre chaque groupe à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition sous la supervision de l'adulte présent.
- Protéger le clavier de l'ordinateur avec du film alimentaire (mis à disposition dans la salle), à retirer au départ de l'utilisateur et désinfecter le clavier, la souris et l'écran avant et après chaque utilisation. Une poubelle spécifique sera mise dans chaque salle.
- Lavage des mains avant de quitter la salle soit avec de l'eau et du savon si cela est possible, soit avec le gel hydro alcoolique mis à disposition

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : SALLES INFORMATIQUE

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer la désinfection entre les groupes

Collège et Lycée :

- Aménagement de la salle de classe de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.
- Identification d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe (marquage au sol) afin de limiter le croisement des élèves.
- Port du masque obligatoire.
- Limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves. Organiser des activités individuelles pour limiter les échanges de matériel. Protéger le clavier avec du film alimentaire qui sera retiré au départ de l'utilisateur et désinfecter le clavier, la souris, l'unité centrale et l'écran avant et après chaque utilisation. Une poubelle spécifique sera mise dans chaque salle.
- Privilégier des démonstrations par l'enseignant à l'aide de vidéo.
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition sous la responsabilité de l'adulte présent dans la salle.
- En complément du nettoyage quotidien, lorsque des groupes se succèdent, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves sera réalisé entre chaque groupe à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition sous la supervision de l'adulte présent.
- Lavage des mains avant de quitter la salle soit avec de l'eau et du savon si cela est possible, soit avec le gel hydro alcoolique mis à disposition

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : CDI

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer la désinfection entre les groupes

Collège : Le protocole général applicable dans l'établissement l'est de fait au CDI.

- **Les conditions matérielles d'accueil :**
  - L'entrée se fait par l'entrée habituelle sous le préau et la sortie par la sortie de secours, les portes seront bloquées en position ouverte (si le temps le permet).
  - Affichage des 3 affiches gestes barrières sur les portes du CDI + Fonctionnement CDI
  - Marquage au sol des sens de circulation et des espaces distanciés à respecter. Les professeurs documentalistes les matérialiseront.
  - Installation d'un distributeur de gel hydro alcoolique accessible en libre-service à proximité du bureau du professeur documentaliste.
  - Port du masque obligatoire.
  - En complément du nettoyage quotidien, lorsque des groupes se succèdent, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé, par les élèves eux-mêmes avant de sortir, à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition sous la supervision de l'adulte responsable.
  - Aération du CDI entre chaque groupe.

  Besoins en matériels :
  - De scotch pour le marquage au sol
  - De désinfection :
    - gel hydroalcoolique
    - gants à usage unique
    - films pour le matériel informatique
    - lingettes désinfectantes
- **L'ouverture :**

  L'ouverture est limitée. Le CDI, étant d'ordinaire un lieu fréquenté par des élèves de toutes classes, il n'est pas possible, en ces temps de confinement, d'envisager l'ouverture dans les mêmes conditions qu'auparavant car les gestes barrière ne peuvent être appliqués. **15 élèves au maximum peuvent être accueillis.**

  L'ouverture s'effectue avec les horaires habituels, sauf sur la pause méridienne pendant laquelle le CDI est fermé aux usages habituels. L'emploi du temps du CDI, indiquant les créneaux d'ouverture et de fermeture aux élèves est affiché sur la porte du CDI et à la Vie scolaire.

Afin de limiter les circulations et les opérations de désinfection :

- **l'ouverture se fait pour une durée d'une heure minimum**. Les élèves ne peuvent pas venir au CDI sur les temps de récréation comme d'habitude.
    - **Les séances pédagogiques ne se déroulent pas au CDI**. Une séance pédagogique au CDI, implique des déplacements, l'utilisation d'un ordinateur et des consultations de documents : les gestes de distanciation physiques et le respect des règles sanitaires sont impossibles. Le professeur- documentaliste peut assurer des séances pédagogiques en salle de classe par vidéo-projection ou/et en salle informatique. Ex : Formation à la recherche via e-sidoc en vidéo-projection dans un premier temps.
- **L'organisation et les conditions d'utilisation de l'espace de travail**

- Organiser l'espace de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

- L'espace de travail des élèves est réorganisé : une seule chaise est laissée par table, les tables sont espacées d'au moins un mètre.
- Le coin lecture détente est condamné.
- L'espace documentaire est interdit aux élèves.

- Conditions d'utilisation :

Le prêt de matériel en dotation collective est proscrit.

- L'accès à un ordinateur est soumis à une autorisation stricte du professeur-documentaliste et est limité à un seul élève par poste. Il sera limité aux utilisations urgentes/indispensables (orientation, pas d'ordinateur à la maison, impression de documents de travail...). Certains ordinateurs trop proches les uns des autres sont condamnés.

Après s'être désinfecté les mains, l'élève protège le clavier avec du film alimentaire puis le retire à son départ, et le jette dans une poubelle spécifique mise à disposition. Il désinfecte le clavier, la souris, l'unité centrale et l'écran avec des lingettes désinfectantes. En cas de besoin d'impression, le professeur récupère les feuilles avec des gants désinfectés et les transmet à l'élève qui a imprimé les documents.

- Pas de prêt de casque audio ni de clé USB.

Le matériel et les outils pédagogiques collectifs ne sont pas directement accessibles par les élèves.

- Plus aucun libre accès aux documents physiques : les élèves/usagers doivent demander tout type de document au professeur-documentaliste qui utilise des gants pour remettre le document à l'élève. Après consultation, les documents sont mis en quarantaine avant une possible nouvelle consultation.
- Pas de prêt de documents.

Lycée : Le protocole général applicable dans l'établissement l'est de fait au CDI.

- **Les conditions matérielles d'accueil :**
    - L'entrée se fait par l'entrée officielle, près de l'escalier et de la salle vidéo, la sortie par les portes coupe-feu donnant sur le couloir, si l'équipe de direction l'autorise (règles de sécurité), les portes sont bloquées en position ouverte.
    - Affichage des 3 affiches gestes barrières sur les portes du CDI + Fonctionnement CDI
    - Marquage au sol des sens de circulation et des espaces distanciés à respecter. Les professeurs documentalistes le matérialiseront.
    - Installation d'un distributeur de gel hydroalcoolique accessible en libre-service à proximité bureau du professeur documentaliste.
    - Port du masque obligatoire.
    - En complément du nettoyage quotidien, lorsque des groupes se succèdent, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé, par les élèves eux-mêmes avant de sortir, à l'aide des lingettes désinfectantes mises à disposition sous la supervision de l'adulte responsable.
    - Aération du CDI entre chaque groupe.

- En cours de rédaction

<u>Besoins en matériels</u> :

- De scotch pour le marquage au sol
- De désinfection :
  - gel hydroalcoolique
  - gants à usage unique
  - films pour le matériel informatique
  - lingettes désinfectantes

- **<u>L'ouverture</u>**

L'ouverture est limitée. Le CDI, étant d'ordinaire un lieu fréquenté par des élèves de toutes classes, il n'est pas possible, en ces temps de confinement, d'envisager l'ouverture dans les mêmes conditions qu'auparavant car les gestes barrière ne peuvent être appliqués. **15 élèves au maximum sont accueillis.**

L'ouverture s'effectue avec les horaires habituels, sauf sur la pause méridienne pendant laquelle le CDI est fermé aux usages habituels. Le retour de documents est possible sur tous les créneaux d'ouverture. L'emploi du temps du CDI, indiquant les créneaux d'ouverture et de fermeture aux élèves, est consultable sur l'ENT et affiché sur la porte du CDI et à la Vie scolaire.

Afin de limiter les circulations et les opérations de désinfection :

- **l'ouverture se fait pour une durée d'une heure minimum**. Les élèves ne peuvent pas venir au CDI sur les temps de récréation.
- **Les séances pédagogiques ne se déroulent pas au CDI**. Une séance pédagogique au CDI, implique des déplacements, l'utilisation d'un ordinateur et des consultations de documents : les gestes de distanciation physiques et le respect des règles sanitaires sont impossibles. Le professeur- documentaliste peut assurer des séances pédagogiques en salle de classe par vidéo-projection ou/et photocopies. Ex : Formation à la recherche via e-sidoc en vidéo-projection dans un premier temps.
- Les élèves reçus viennent essentiellement **pour travailler** et utiliser les ordinateurs (recherches, orientation, impression documents de travail...). **Les élèves ne disposant pas de matériel informatique à leur domicile seront prioritaires.**
- Un professeur peut **réserver le CDI à l'avance** pour son groupe classe s'il a une **nécessité pédagogique liée à ce lieu ressource et conformément à ce protocole de déconfinement.**

-En cours de rédaction

- **<u>L'organisation et les conditions d'utilisation de l'espace de travail</u>**

- Organiser l'espace de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

- L'espace de travail des élèves est réorganisé : <u>une seule chaise est laissée par table</u>, les tables sont espacées d'au moins un mètre.
  - Le <u>coin lecture détente</u> est condamné.

- Conditions d'utilisation :

Le prêt de matériel en dotation collective est proscrit.

- L'accès à un <u>ordinateur est soumis à une autorisation stricte du professeur-documentaliste</u> et est limité à un seul élève par poste. Il sera limité aux utilisations urgentes/indispensables (recherches, orientation, pas d'ordinateur à la maison, impression de documents de travail...). Certains ordinateurs trop proches les uns des autres sont condamnés.

Après s'être désinfecté les mains, l'élève protège le clavier avec du film alimentaire puis le retire à son départ qu'il jette dans une poubelle spécifique mise à disposition. Il désinfecte le clavier, la souris, l'unité centrale et l'écran avec les lingettes désinfectantes. En cas de besoin d'impression, le professeur récupère les feuilles avec des gants désinfectés et les transmet à l'élève qui a imprimé les documents.

- Pas de prêt de casque audio ni de clé USB.

Le matériel et les outils pédagogiques collectifs ne sont pas directement accessibles par les élèves.

- <u>Plus aucun libre accès aux documents physiques</u> : les élèves/usagers doivent demander tout type de document au professeur-documentaliste qui utilise des gants pour remettre le document à l'élève. Après consultation, les documents sont mis en quarantaine avant une possible nouvelle consultation.
- Pas de prêts de documents.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : ATELIERS BOIS

En cours de rédaction

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : ASCENSEURS

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière

Collège / Lycée :

- Les ascenseurs ne seront utilisés que par les personnels de l'établissement pour le transport de matériel encombrant.
- Les élèves ne pouvant utiliser les escaliers ne pourront venir en cours sauf cas exceptionnel.
- Désinfection des boutons et des zones touchées après chaque utilisation.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : DEMI-PENSION

Objectif :
- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer la désinfection entre les groupes

- Organisation du temps de restauration afin de limiter les croisements de groupes et les temps d'attente.
- Afin de limiter le brassage des élèves les repas seront pris par groupe de classe à heure fixe sur une période de 30' maximum.
- Les élèves et leur accompagnateur devront suivre le cheminement balisé. Le groupe se présentera à l'entrée du réfectoire à l'heure pré établie (affichage dans la salle de classe).
- A l'entrée du réfectoire les élèves devront se laver les mains 3 par 3 aux lavabos.
- Ils rejoindront dans le self l'espace qui leur est réservé. Organisation de l'espace de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre et d'éviter le brassage des groupes d'élèves.
- Les plateaux avec l'assiette, le verre, les couverts seront déjà installés sur les tables. Les élèves seront servis à tables par les agents équipés d'EPI (masques, gants, charlottes…).
- A la fin du repas le groupe sort ensemble. Débarrassage du plateau par les élèves.
- Les tables, chaises et surfaces exposées seront désinfectés entre chaque groupe par les agents de restauration.
- Pour les collégiens, une période de récréation est prévue avant ou après la pause repas
- A la fin de la récréation les élèves devront suivre le fléchage afin de se rendre au point d'accueil A pour les collégiens et sous le préau (accueil B) pour les lycéens pour le nettoyage des mains et retour en classe directement.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : ATELIERS SEGPA HAS / ERE

En cours de rédaction

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : INFIRMERIE

Collège:

- Pas de passages libres à l'infirmerie pour les collégiens.
- Si besoin de venir à l'infirmerie, accompagnement par un adulte.
- Surveillance accrue de cette zone durant les récréations.
- Porte d'entrée ouverte pour éviter de toucher la poignée et permettre l'aération des locaux (si les conditions climatiques le permettent).
- Panneaux d'information si possible au bas des escaliers pour rappeler les règles (pas de passage libre, pas d'accumulation d'élèves, port du masque) avec marquage au sol.
- Sens de circulation à définir pour éviter que les personnes se croisent.
- Gel hydro alcoolique à l'entrée de l'infirmerie, panneaux d'affichage.
- Pas de temps d'attente si possible dans la salle d'attente.
- Désinfection du matériel après chaque passage d'élève.
- Pas d'élève dans les chambres sauf strictes nécessité. Si cela arrive, un élève par chambre et changement de la literie et désinfection du matériel.
- Pas de passage libre dans les sanitaires de l'infirmerie, seul ceux y étant en consultation.
- Déplacement de l'infirmière le plus possible si réel besoin pour éviter le brassage d'élèves. Les enseignants avertissent la vie scolaire via Pronote.
- Pour ce faire gros travail de sensibilisation auprès du personnel et des élèves rappelant qu'il faut veiller à ne pas paniquer et éviter la circulation des élèves autre que pour le strict nécessaire.

Lycée :

- Entrée par la porte principale de l'infirmerie – attente à l'extérieur avec les distanciations (marquage sol escalier – balisage rambarde pour éviter de la toucher etc.....), prévoir un fléchage /sens de circulation depuis le collège et le lycée. (Chaque escalier extérieur : un sert d'entrée l'autre de sortie, ex arrivée escalier coté collège, sortie escalier mdl) sortie par la porte « coupe feu » de l'infirmerie qui donne dans le hall des escaliers de l'internat. Solution hydro alcoolique à l'entrée de l'infirmerie ainsi que poubelles spéciales (mouchoirs, masques etc...) et à la sortie.
- Les portes bureaux et de passage dans les couloirs doivent être maintenues ouvertes. Température prise avant toute entrée dans les locaux.
- Port du masque obligatoire par les élèves et/ou tout adulte se rendant à l'infirmerie.
- Salle d'attente accès fermé. Pas plus d''un élève par IDE (en fonction présence d'une ou deux IDEs.) Accès sanitaires avec accord du personnel présent désinfection des sanitaires après chaque passage.
- Aération : porte d'entrée ouverte avec panneau pour signaler que l'on ne peut pas rentrer sans autorisation. Bureau lycée fenêtres ouvertes.
- Organisation du nettoyage des locaux : une fois par jour selon le protocole (nettoyage et désinfection) avec le virucide cité dans le protocole sanitaire EN, les poubelles doivent être retirées le soir de préférence car peuvent contenir des matériels souillés.

En cours de rédaction

- Les chambres, sachant que la plupart des personnes positives au COVID sont asymptomatiques. Une chambre/ un élève (pas de passage dans le bureau infirmier - « consultation au pied du lit en respectant les distances quand c'est possible, le port du masque est de toute façon obligatoire pour l'élève et l'IDE ») puis condamnation de la chambre et changement de literie, désinfection nettoyage désinfection de la pièce, suppression des couvertures et des traversins. Le nettoyage de la literie doit suivre le protocole sanitaire EN.
- Le matériel qui doit être à disposition à l'infirmerie : lingettes virucides aux normes, masques adaptés pour traiter les suspicions de cas de COVID ainsi que des blouses, lunettes de protection ou écran facial, gants », spray virucides aux normes, poubelles pour l'évacuation des déchets « souillés » - (mouchoirs masques...).

En cours de rédaction

-

Procédure de gestion d'un cas de COVID symptomatique : faire un copier/coller stricte du protocole sanitaire EN.

- Pour l'infirmerie Lycée, je propose que la salle de réunion infirmerie (hall internant escalier) se transforme en sas de suspicion COVID. En effet elle a un lavabo, est plutôt vaste et a des fenêtres on peut y installer une table examen qui ne sert pas dans le bureau du médecin. Elle est idéalement proche des bureaux infirmiers. Dans ce cas cet élève et/ou adulte ne passera pas par l'infirmerie pour aller dans la salle de réunion, sera accompagné par l'IDE par l'extérieur. Cela permet également une évacuation facilitée par la proximité du parking bus.

1- <u>En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève</u> :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

<u>Conduite à tenir :</u>

Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.

Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte

Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible.

Respect impératif des gestes barrière.

Rappel de la procédure à suivre :

Eviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

Poursuite stricte des gestes barrière.

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : INTERNAT

En cours de rédaction

Surgères Cité scolaire

PROTOCOLE SANITAIRE CITE SCOLAIRE DE SURGERES

FICHE : VEHICULES

Objectif :
- Appliquer les gestes barrière
- Assurer la désinfection des matériels

Collège et Lycée :

- Utilisation des véhicules au strict minimum (courrier, courses …)
- Pas de transport d'élèves dans les mini bus jusqu'à nouvel ordre
- A la prise des clés, récupération de gel + lingettes. Désinfection volant, levier vitesses …. Avant et après chaque utilisation.